

J+S 2000

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **3 (2001)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

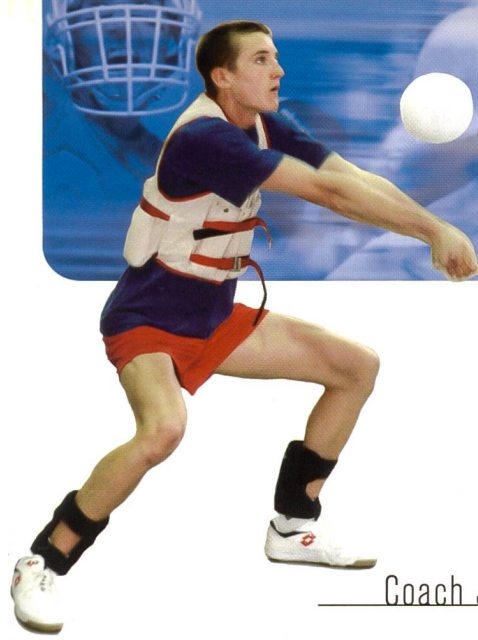
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

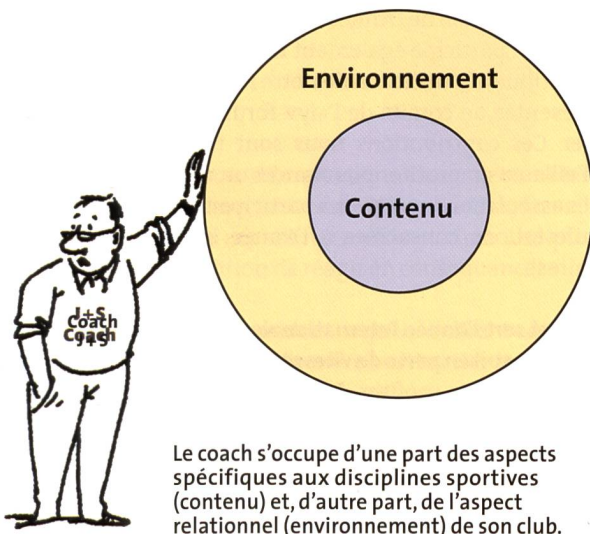
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Coach J+S

Une importante fonction à pourvoir

J+S 2000 marque le renouvellement de la célèbre institution mise en place par la Confédération voilà bientôt 30 ans dans le but de promouvoir le sport de la jeunesse. Les points positifs de J+S seront maintenus, mais J+S 2000 entend s'adapter aux changements qui sont survenus et pouvoir continuer à le faire à l'avenir. Parmi les nouveautés, la fonction de coach J+S, qui aura pour tâche principale de garantir la qualité des offres.



Le coach s'occupe d'une part des aspects spécifiques aux disciplines sportives (contenu) et, d'autre part, de l'aspect relationnel (environnement) de son club.

Les fédérations et les clubs sont liés à J+S par des accords et des contrats de collaboration. Les monitrices et les moniteurs sont tenus d'appliquer les objectifs et les exigences de J+S en collaboration avec les jeunes. Les interlocuteurs et les promoteurs de J+S sont des organisations telles que les associations, les clubs, les fédérations, les écoles et les communes – toutes représentées par leur coach J+S.

Ancré dans l'organisation

Le coach J+S est issu – à l'inverse de son prédécesseur, le conseiller J+S – de l'organisation elle-même et il est intégré à la section jeunesse de cette dernière. Il planifie à long terme la structure des

groupes d'entraînement et le recrutement de nouveaux moniteurs et monitrices. Le coach assure le contact avec la direction du club, et, si nécessaire avec la fédération, la direction de la discipline et le service cantonal J+S (pour présenter les planifications, annoncer les modifications et veiller au respect des prescriptions).

Les formations débutent l'année prochaine

Les fédérations ont annoncé leurs ambassadeurs jusqu'au 31 janvier 2001 et informé les clubs des changements imposés par J+S 2000. En mars et en avril, les ambassadeurs des fédérations ont été préparés à leur tâche. D'ici le mois de juin, tous les clubs seront informés par les ambassadeurs. Les clubs doivent maintenant annoncer leur coach J+S à l'adresse centrale de leur fédération, et ce jusqu'en octobre. Ces coaches seront ensuite formés lors du premier semestre de l'année prochaine. Après l'introduction progressive de J+S 2000, l'institution J+S retrouvera dès le début de l'année 2003 son nom officiel d'origine.

m

Des questions?

Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez consulter le site internet www.baspo.ch ou les pages de votre fédération consacrées à ce sujet (liens sur le site de l'OFSP).

